

Exposition « Le Chant des partisans » aux Invalides



Hymne de la Résistance française créé en 1943, *le Chant des partisans* suscite la marche et la mobilisation, conformément au souhait de sa compositrice Anna Marly.

Il sert d'abord d'indicatif à *Honneur et Patrie*, émission de radio de la France libre, diffusée par la BBC et à destination de la Résistance intérieure. Sifflée, sa mélodie échappe aux brouillages allemands. Quoiqu'inspiré par la lutte des partisans soviétiques à Smolensk contre la Wehrmacht en 1941, ce chant a été réalisé par...des « Russes blancs » réfugiés à Londres. Anne Marly (*photo*) compose et écrit, dans sa langue maternelle, une première version intitulée *La marche des partisans*. De son vrai nom Anna Betoulinskaïa (1917-2006), elle naît à Petrograd en état d'insurrection lors de la révolution bolchevique, émigre en France en 1921. Passée par le Conservatoire de Paris, elle devient chanteuse de cabaret en s'accompagnant de sa guitare et prend le nom de scène de Marly. Pendant la seconde guerre mondiale, elle gagne Londres et s'engage comme cantinière dans les Forces françaises libres puis au Théâtre aux armées. Elle fait la connaissance d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie (1900-1969), officier de

Marine puis journaliste. Ce dernier écrit la *Complainte du partisan* sur la musique d'Anna Marly et demande à Joseph Kessel de transcrire en français les paroles du *Chant des partisans*, en vue d'une diffusion clandestine en France. Joseph Kessel (1898-1979), dont les parents sont originaires de la Russie impériale, est né en Argentine. Engagé dans l'aviation lors de la première guerre mondiale, il rejoint les Forces aériennes françaises libres pendant la seconde. En avril 1943, Kessel se met au travail avec son neveu Maurice Druon (1918-2009), futur écrivain à succès et qui s'est évadé de France en 1942 avec lui pour rejoindre Londres, où il travaillera pour l'émission *Honneur et Patrie*. Pendant la rédaction du chant, son oncle lui déclare : « *C'est peut-être tout ce qu'il restera de nous deux* ». La chanteuse Germaine Sablon (1899-1985), compagne de Kessel, l'enregistre le 31 mai 1943. Pour sa diffusion, un document dactylographié précise les instructions sur le rythme et l'anonymat de ses auteurs...afin de laisser croire qu'il surgit du maquis de la France occupée. Ensuite, il sera repris, imité et arrangé à de multiples reprises par divers artistes ou groupes, dont il est possible d'écouter les interprétations dans le cadre de l'exposition. Ainsi, celle des Chœurs de l'Armée rouge donne l'impression d'une troupe qui s'avance puis disparaît dans la nuit. Germaine Sablon le chante avec des accents guerriers. Johnny Halliday alterne chant et paroles prononcées d'un ton martial. La *Complainte du partisan* connaît un grand succès après la guerre et devient célèbre dans le monde anglophone, grâce à la version de Leonard Cohen (1969) reprise par Joan Baez. En France, à partir de 1962, le *Chant des partisans* devient obligatoire dans les écoles comme les hymnes révolutionnaires, à savoir la *Marseillaise* (1792) et le *Chant du départ* (1794). Il est encore joué lors de cérémonies officielles.

Loïc Salmon

L'exposition « Le chant des partisans » (7 octobre 2019-5 janvier 2020) est organisée par et dans le musée de l'Ordre de la Libération aux Invalides à Paris. Elle présente des photographies, documents, objets et archives sonores. L'ensemble provient des collections du musée de l'Armée, de celui de la Légion d'honneur et des ordres de la chevalerie, de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) et du réalisateur audiovisuel Georges Mourier.

(www.ordredelaliberation.fr)

Exposition « De l'Asie à la France libre » aux Invalides

Nouvelles histoires extraordinaires de la Résistance

Femmes dans la Résistance